



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	10
Votants	14

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,

Le 5 juin,

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Sophie KERNEN.

N° 2026/22

Date de la convocation municipale : 1^{er} juin 2026

OBJET :

Élection des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Présent(e)s :

Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES - Sophie KERNEN - Caroline ROLLIN
MM. Marc BELLUAU - Daniel BOCCA - Dominique BONELLI - Sylvain GONDRY - Ugo MUCCIO - Roger OUIILLASTRE.

Absent(e)s excusé(e)s :

M. Marc BELLUAU (donne pouvoir à M. Sylvain GONDRY)
Mme Yana GONDOVA (donne pouvoir à M. Dominique BONELLI)
Mme Aurore PIETTE (donne pouvoir à Mme Laëtitia BAUDOT)
M. Stéphane ROLLIN (donne pouvoir à Mme Caroline ROLLIN)

Absente non excusée :

Mme Emilie FRUTOSO-BERTERO

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29;

VU le Code électoral ;

VU l'instruction INTP3611651CJ du 06 MAI 2026, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU le décret n°2026-301 du 21 AVRIL 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'arrêté préfectoral 2026-15 du 27 AVRIL 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026,

Il est demandé au conseil municipal

D'ÉLIRE 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le conseil municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 3 délégués titulaires en vue des élections sénatoriales,

- 1^{er(e)} délégué(e) titulaire

Après dépôt des candidatures, se présentent comme délégués titulaires : Sophie KERNEN et Dominique BONELLI.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

- Sophie KERNEN : 12 voix
- Dominique BONELLI : 2 voix

Sophie KERNEN est élue déléguée titulaire.

- 2^{ème} délégué(e) titulaire

Après dépôt des candidatures, se présentent comme délégués titulaires : Daniel BOCCA et Dominique BONELLI.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

- Daniel BOCCA : 12 voix
- Dominique BONELLI : 2 voix

Daniel BOCCA est élu délégué titulaire.

- 3^{ème} délégué(e) titulaire

Après dépôt des candidatures, se présentent comme délégués titulaires : Magali BERGUES et Dominique BONELLI.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

- Magali BERGUES: 12 voix
- Dominique BONELLI : 2 voix

Magali BERGUES est élue déléguée titulaire.

Le conseil municipal procède ensuite aux opérations de vote à bulletin secret pour élire
vue des élections sénatoriales,

- 1^{er(e)} délégué(e) suppléant(e)

Après dépôt des candidatures, se présente comme délégué suppléant : M. Marc BELLUAU.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

- Marc BELLUAU : 12 voix

Marc BELLUAU est élu délégué suppléant.

- 2^{ème} délégué(e) suppléant(e)

Après dépôt des candidatures, se présente comme déléguée suppléante : Manon MEYER.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

- Manon MEYER : 12 voix

Manon MEYER est élue déléguée suppléante.

- 3^{ème} délégué(e) suppléant(e)

Après dépôt des candidatures, se présente comme déléguée suppléante : Laëtitia BAUDOT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

- Laëtitia BAUDOT : 12 voix

Laëtitia BAUDOT est élue déléguée suppléante.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de Séance

La Maire



M. Daniel BOCCA



Mme Sophie KERNEN

- *La maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.*